

TARIFICATION ET INDEXATION DES DROITS, LOYERS, REDEVANCES ET FRAIS AU 1^{er} JANVIER 2024

AVIS

En vertu de l'article 83.3 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001), ces tarifs sont indexés de plein droit, au 1^{er} janvier de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen des prix à la consommation pour le Québec. Le taux correspondant à cette variation annuelle est établi à 5,08 %*.

Conformément à l'article 83.6 de la *Loi sur l'administration financière*, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts publie, par la présente, le résultat de l'indexation pour l'année 2024 des tarifs qui sont fixés, en vertu du *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure* (RLRQ, chapitre M-13.1, r. 2).

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs sont ceux qui apparaissent ci-dessous.

* « Indexation des paramètres du régime d'imposition des particuliers, des prestations d'assistance sociale et de certains tarifs gouvernementaux pour l'année d'imposition 2024 » publié sur le site Web du ministère des Finances du Québec ainsi que dans un communiqué de presse paru le 7 novembre 2023.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION MINIÈRE

Article du règlement	Description	Spécification	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2024
8	Désignation sur carte : droits d'inscription par claim Nord du 52 ^e degré de latitude De 1 à 150 claims	< 25 ha 25 à 45 ha > 45 à 50 ha > 50 ha	39,50 \$ 142,00 \$ 160,00 \$ 179,00 \$
	Plus de 150 claims		5 fois les montants par claim
10	Désignation sur carte : droits d'inscription par claim Sud du 52 ^e degré de latitude De 1 à 40 claims Plus de 40 claims	< 25 ha 25 à 100 ha > 100 ha	39,50 \$ 77,00 \$ 117,00 \$
			5 fois les montants par claim
10	Droits pour le renouvellement par claim Nord du 52 ^e degré de latitude	< 25 ha 25 à 45 ha > 45 à 50 ha > 50 ha	39,50 \$ 142,00 \$ 160,00 \$ 179,00 \$
	Droits pour le renouvellement par claim Sud du 52 ^e degré de latitude	< 25 ha 25 à 100 ha > 100 ha	39,50 \$ 77,00 \$ 117,00 \$
128	Frais d'inscription au registre public des droits miniers, réels et immobiliers	Par droit minier Maximum par acte	21,90 \$ 1 779,00 \$
129	Droits de participation au tirage au sort	Par demande d'autorisation	179,00 \$
		Par droit minier (autres cas)	179,00 \$

RECHERCHE AU REGISTRE PUBLIC DES DROITS MINIERES, RÉELS ET IMMOBILIERS

Article du règlement	Service	Spécification	Tarif au 1 ^{er} janvier 2024
130.1, al. 1 ^o	Honoraire de recherche de titres miniers	Heure (minimum 30 minutes)	70,50 \$
130.1, al. 2 ^o	Frais de copies de documents	Par page	0,30 \$
130.1, al. 3 ^o	Frais de manutention et d'envoi de documents		26,00 \$
130.1, al. 4 ^o	Frais de gestion pour manutention et envoi de documents accessibles au registre public des droits miniers, réels et immobiliers		129,00 \$